



**Numéro 3**  
**Novembre 2006**

### SOMMAIRE:

- ☞ La gestion durable des espaces communaux : une réflexion globale p.1
- ☞ Désherber autrement : le désherbage mécanique p.2
- ☞ Revue de presse p.3

## La gestion durable des espaces communaux : une réflexion globale

Nous avons vu dans le numéro précédent l'une des techniques alternatives au désherbage chimique : le désherbage thermique. Dans ce nouveau numéro, les matériels de désherbage mécanique seront développés.

Cependant, il est plus intéressant de mettre en œuvre ces techniques alternatives dans le cadre d'une réflexion globale intégrant la conception des ouvrages, des aménagements urbains et l'acceptation des plantes spontanées. En effet, il est utopique de croire qu'une seule et unique solution alternative peut remplacer un désherbage chimique sur toute la commune avec le même niveau d'entretien.

Pour cela dès la conception des aménagements, il est nécessaire de prendre en compte l'entretien qui sera à réaliser. Par exemple:

- pour limiter le développement des plantes dans les caniveaux, on préférera limiter la taille des joints entre les dalles de caniveaux,
- on favorisera l'enherbement sur certains terrains, comme des dalles alvéolées enherbées sur des parkings
- de nombreux espaces peuvent être colonisés par la végétation spontanée sans que cela ne nuise à l'aspect paysager.

De nombreuses solutions existent mais elles sont toutes à mettre en place en fonction des lieux (lieux de prestige, espace de loisirs, zones industrielles, quartier résidentiel ...).

Par ailleurs, il est important de communiquer aux habitants sur les différentes techniques utilisées pour le désherbage communal. Le port de vêtements de protection, le passage de désherbeur thermique ou la pousse de végétation spontanée par exemple méritent d'être expliqués et valorisés. Cette sensibilisation entraînera également une modification des comportements individuels des citoyens.

Le guide des alternatives au désherbage chimique offert par la Mission de protection des eaux souterraines peut vous aider dans cette optique de changement.

Bonne lecture !

**Ensemble, protégeons l'eau en Alsace**

# DESHERBER AUTREMENT : LE DESHERBAGE MECANIQUE



*Plusieurs techniques alternatives au désherbage chimique existent en milieu urbain sur les zones perméables et imperméables. Pour un entretien des espaces communaux respectueux de l'environnement, le désherbage mécanique constitue une alternative intéressante.*

## Le désherbage manuel

La fameuse technique « PTB » « Prends ta Binette » se pratique principalement par binage, griffage, bêchage ou rotofil.

### Avantages :

- ✓ aération du sol
- ✓ meilleure pénétration de l'eau
- ✓ 100% écologique



## La balayeuse mécanique

Le balayage mécanique déchiquette et/ou arrache les plantes indésirables. Ce système est adapté pour les caniveaux. Certains modèles avec bras articulés permettent également d'entretenir les trottoirs. La vitesse d'avancement est de 2 à 3 km/h.



### Avantages :

- ✓ bonne efficacité sur caniveaux
- ✓ action complémentaire de nettoyage

### Inconvénients :

- ✓ investissement élevé pour les grosses balayeuses
- ✓ nombre de passages élevés (7 à 12)



Micro-balayeuse adaptée aux petites surfaces et aux trottoirs

## Le désherbeur mécanique

Le désherbeur à brosses rotatives s'utilise sur surfaces imperméables. Les brosses déchiquettent

les herbes et enlèvent la matière organique sur laquelle elles se développent.

Le coût d'investissement varie de 4 000 à 5 000€.

### Avantages :

- ✓ 3 à 5 passages annuels
- ✓ simple d'emploi
- ✓ bonne efficacité sur les pavés
- ✓ investissement modéré

### Inconvénients :

- ✓ nécessité de ramassage des débris après passage
- ✓ usure des brosses et dégradation de certains revêtements et joints



**Témoignage : Annie Davy, Maire, et Dominique Ronsin, agent du service technique, Commune de Bédé (34)**

« A l'aide d'une **micro-balayeuse**, les trottoirs sont régulièrement nettoyés pour ralentir la pousse de mousses et d'herbes. En complément, **une plus grosse balayeuse équipée de brosses rotatives** passe une fois par semaine. On profite du passage de la balayeuse pour souffler les trottoirs avec un souffleur thermique. Ces techniques se complètent parfaitement »

## Le désherbeur pour zones stabilisées

Des sabots rotatifs permettent de déraciner les herbes en travaillant le sol sur les premiers centimètres. Le coût d'investissement varie de 3 000 à 5 000 €.

### Avantages :

- ✓ maniable et simple d'emploi
- ✓ 3 à 5 passages par an

### Inconvénients :

- ✓ nécessité de dommages après chaque passage
- ✓ dégradation possible de la surface



**Témoignage : Hermann HEUDORFER, responsable du service espace vert, commune de Freiburg en Brisgau (Allemagne)**

Hermann HEUDORFER explique que la ville n'utilise plus de désherbants, même pour l'entretien des cimetières et des terrains de foot. « Pour contrôler l'enherbement, la commune utilise les techniques classiques de **balayage et de binage** avec en complément utilisation d'une **brosse rotative équipée de fils d'acier tressés.** »

*Le mercredi 7 juin 2006 se tenait à Pontivy (22), un colloque régional sur le thème « Réduction des pesticides : les collectivités et les particuliers en marche ». Plus de 270 personnes (élus, agents communaux, services de l'Etat, ... ) ont ainsi pu découvrir les expériences de plusieurs communes assez novatrices dans le domaine de la réduction de l'utilisation de pesticides.*

### Des expérimentations pour mesurer l'impact du désherbage et des techniques alternatives sur la qualité de l'eau en milieu urbain

Afin de comprendre les phénomènes de transfert des herbicides appliqués en milieu urbain, 2 études réalisées à Pacé et à Vezin-le-Coquet (35) ont permis de démontrer que :

- ▶ les molécules appliquées en zone urbaine (allée sablée ou imperméable) peuvent entraîner des transferts dans l'eau 40 à 50 fois supérieurs aux transferts générés sur une parcelle agricole,
- ▶ les transferts les plus importants sur une surface imperméable sont constatés dès la première pluie, les transferts sur surface perméable sont plus diffus dans le temps,
- ▶ les pratiques de désherbage urbain, même raisonnées (traitement au tâche par tâche) participent fortement à la pollution,
- ▶ les surfaces engazonnées sont également responsables du transfert de pesticides d'autant plus lorsqu'elles sont drainées,
- ▶ les pratiques de désherbage des particuliers ont un impact néfaste et non négligeable sur la qualité de l'eau

### Réduire les pesticides en milieu rural : l'exemple de la commune de TREGUIDEL (22)

Tréguidel, commune rurale de 619 habitants répartis sur 656 ha est partiellement incluse dans 2 périmètres de protection de captage d'eau potable alimentant le village mais aussi une grande partie des 15 000 habitants de la communauté de communes de Lanvollon-Plouha. La mise en évidence des pesticides dans l'eau potable a conduit la commune, dès les élections de 2001, à stopper toute utilisation de désherbants.

#### Daniel Barret, maire de Tréguidel :

« Elu maire en 2001, j'ai eu à embaucher un nouvel employé municipal. Lors de ce recrutement, j'ai interrogé les candidats vis-à-vis de leur sensibilité à l'usage des pesticides. J'ai aussi pu convaincre le conseil d'augmenter le temps de travail du poste [...] afin d'avoir recours à d'autres méthodes de désherbage. »

« Très rapidement, après la formation du personnel, [le syndicat de voirie regroupant 3 communes a] fait l'acquisition [...] d'un **gros désherbeur thermique**. Et 2 petits ont été achetés par la commune en été 2005 et **mis à la disposition de la population**. » 18 familles ont pu utiliser ces désherbeurs pendant 10 à 15 jours avec une demi-heure de formation par l'agent municipal, le gaz étant fourni par la commune. Cette action a été reconduite en 2006.

« Nous avons ensuite adopté le **plan de désherbage communal** [...]. **Dès la signature de la charte de désherbage**, nous étions au niveau 4 (niveau 1 : réalisation du plan de désherbage, niveau 2 : réduction des achats de pesticides de 30% par an, niveau 3 : acquisition d'outils spécifiques, niveau 4: sensibilisation de la population) »

#### Pour en savoir plus:

Les actes du colloque sont disponibles auprès de la MCE, 48 Bd Magenta, 35000 RENNES, au prix de 12 € TTC port compris.

[www.mce-infos.org/pesticides](http://www.mce-infos.org/pesticides)

**Rédaction** : Marie-Noëlle DUBAR / SDEA, Sylvia RIBEIRO / FREDON Alsace

**Financements** : Agence de l'Eau Rhin-Meuse, Région Alsace, Syndicat des Eaux de Herrlisheim-Offendorf, Syndicat des Eaux de Hochfelden et Environs, SIAEP de Roeschwoog et Environs, SMiPEP de la Région de Wissembourg; SIPEP de Merxheim Gundolsheim ; Ville de Mulhouse, SIVU du Bassin Potassique Hardt sud, SIVOM du Pays de Sierentz, SIVOM du Canton de Habsheim-Rixheim

**Ensemble, protégeons l'eau en Alsace**



Ensemble dans l'exigence

Mission d'animation-coordination pour la protection des eaux souterraines du SDEA